

DOCUMENTATION

CONFÉRENCE DE PRESSE

Biodiversité en Suisse : les scientifiques tirent le signal d'alarme

Berne, le 13 octobre 2004

Contenu:

Programme de la conférence de presse	S. 2
Communiqué de presse	S. 3
Adresses de contact	S. 5
Informations supplémentaires	S. 6
Exposé de Bruno Baur	S. 11
Exposé de Claude Auroi	S. 13
Exposé de Werner Suter	S. 15

CONFÉRENCE DE PRESSE

La biodiversité en Suisse : l'état du point de vue scientifique

Mercredi 13 octobre, 08.45-09.50 heures

Académie suisse des sciences naturelles, Schwarztorstr. 9, 3007 Berne

PROGRAMME

Heure	Thème	Oratrice/orateur
dès 08.45	Accueil à l'Académie des sciences naturelles, Schwarztorstrasse 9, Berne; au rez-de-chaussée	
09.00	Salutations	Prof. Peter Baccini, président de l'Académie des sciences naturelles
	La biodiversité en Suisse: état, tendances et prévisions	Prof. Bruno Baur, présid. du Forum Biodiversité Suisse; Institut pour la protection de la nature, du paysage et de l'environnement, Université de Bâle
	L'importance de la biodiversité pour la société	Prof. Claude Auroi, Institut universitaire d'études du développement (IUED), Université de Genève
	La Suisse a besoin d'une stratégie de la biodiversité	Dr Werner Suter, Institut fédéral de recherches WSL, Birmensdorf
09.30	Conclusion	Dr Kathy Riklin, Conseillère nationale, présidente de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage
09.35	Questions / Temps pour des interviews	
dès 09.50	Buffet – la biodiversité dans votre verre et votre assiette	

Destinataires :

- presse écrite suisse
- radio
- télévision
- journalistes parlementaires
- organisations de protection de la nature et de l'environnement
- médias scientifiques

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 13 octobre 2004

Biodiversité en Suisse : les scientifiques tirent le signal d'alarme

Si les mécanismes régulateurs actuels de changent pas, la biodiversité continuera de décroître en Suisse. C'est ce qui ressort d'une étude menée par des scientifiques réputés d'instituts de recherche suisses sur l'état actuel et futur de la biodiversité. L'étude paraît aujourd'hui sous la forme d'un livre ¹, qui est présentée au public à Berne le 13 octobre à l'occasion d'une conférence de presse. L'ouvrage est édité par le Forum Biodiversité Suisse. Les scientifiques attirent l'attention sur des carences concrètes qui compromettent les efforts menés pour préserver la biodiversité, et ils proposent des bases de solution. Cette étude constitue le fondement d'une stratégie nationale pour la sauvegarde de la diversité biologique, que la Confédération doit maintenant élaborer.

L'homme est totalement tributaire de cette ressource naturelle qu'est la biodiversité. Nous en puisons de la nourriture, des substances actives pour nos médicaments, des matières premières pour nos vêtements et bien d'autres produits de la vie quotidienne. L'importance économique de la biodiversité est souvent sous-estimée. La seule valeur du paysage pour le tourisme suisse est estimée à au moins 2,5 milliards de francs par an. Les biocénoses naturelles rendent également à l'être humain de nombreux services – en général considérés comme gratuits. C'est ainsi, par exemple, qu'elles contrôlent le climat et qu'elles régulent le régime hydrologique et la formation du sol.

La nature est dans les chiffres rouges

En signant la Convention sur la biodiversité, la Suisse s'est engagée à sauvegarder et à promouvoir cette ressource précieuse qu'est la biodiversité. Pourtant, nous sommes encore bien loin d'une exploitation durable de la diversité biologique. La Suisse présente

¹ Baur B. et al. (2004): *La Biodiversité en Suisse: état, sauvegarde, perspectives. Fondements d'une stratégie nationale.* Forum biodiversité suisse (ed). Haupt Verlag, Berne.

davantage d'espèces et de milieux naturels menacés que la plupart des autres pays européens. Ce n'est pas seulement le cas des plantes et des animaux vivant en liberté ; de nombreuses races d'animaux de rente et variétés de plantes cultivées doivent être considérées comme rares ou menacées. L'étude sur la biodiversité, qui paraît aujourd'hui sous la forme d'un ouvrage de vulgarisation illustré, dresse la liste des 14 causes de diminution de la biodiversité et les analyse. En font notamment partie l'intensification de l'agriculture, le morcellement des milieux naturels, l'invasion du paysage par les constructions, l'évolution de l'exploitation forestière, le changement climatique et la prolifération d'espèces animales et végétales exogènes. Bien des indices suggèrent que la biodiversité poursuivra sa diminution à l'avenir malgré les instruments de protection de la nature et du paysage existants. Les auteurs de l'étude, qui se préoccupent depuis des années de la diversité biologique, tirent le signal d'alarme. Ils proposent une série de mesures visant à encourager une exploitation durable de la diversité biologique.

Les mesures existantes sont insuffisantes

Le besoin d'intervenir pour assurer la sauvegarde et une exploitation durable de la biodiversité est urgent à tous les niveaux de la politique. Il s'agit d'améliorer les processus de mise en œuvre des lois, stratégies et programmes existants et d'en accroître l'efficacité. Il faut également perfectionner les instruments existants. Dans certains domaines, il importe également de trouver de nouvelles formes de solution. Là où se posent des problèmes supra-sectoriels, il faut rechercher des solutions communes à tous les domaines concernés ; il faut conjuguer les efforts et surmonter les antagonismes du passé.

La voie est prête pour une stratégie nationale

La Convention sur la biodiversité engage les États-membres à mettre en place une stratégie en faveur de la biodiversité, assortie de plans d'action. L'étude qui vient d'être réalisée a jeté les bases scientifiques d'une stratégie pour la biodiversité. Il incombe maintenant à la Confédération d'élaborer le contenu proprement dit de cette stratégie. Les scientifiques proposent qu'un groupe de travail désigné par le Conseil fédéral conçoive une stratégie pour la Suisse, qui se fonde sur la présente étude et intègre l'ensemble des parties concernées. Ils sont convaincus que la sauvegarde et l'exploitation durable de la biodiversité constituent un impératif économique et écologique.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité signifie « diversité de la vie » ou « diversité biologique ». Elle englobe l'ensemble des espèces animales et végétales qui vivent dans un écosystème, la multiplicité des milieux naturels qu'offre un paysage et la diversité génétique à l'intérieur d'une espèce. La diversité des races d'animaux utiles et des variétés de plantes cultivées constitue un élément essentiel de la diversité génétique.

Adresses de contact

État et perspectives de la biodiversité en Suisse:

Prof. Bruno Baur
Institut pour la protection de la nature, du paysage et de l'environnement (NLU),
Université de Bâle
Tél. +41 61 267 08 29, bruno.baur@unibas.ch

L'importance de la biodiversité:

Prof. Claude Auroi
Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED), Université de Genève
Tél. +41 22 906 59 55 (G), +41 22 793 70 25 (P), +41 79 474 33 61 (Handy),
clauda.auroi@iued.unige.ch

Stratégie de la biodiversité:

Dr. Werner Suter
Institut fédéral de recherches WSL, Birmensdorf
Tél. +41 1 739 25 67, werner.suter@wsl.ch

Informations supplémentaires:

Forum biodiversité suisse
Tél. +41 31 312 02 75, biodiversity@scnat.ch

**Le communiqué de presse et des photos seront publiés sur notre site Internet
dès le 13 octobre 2004: www.biodiversity.ch**

Swiss Biodiversity Forum
Schwarztorstrasse 9 | CH-3007 Bern
T +41 31 312 02 75
biodiversity@scnat.ch | www.biodiversity.ch

Conférence de presse « Biodiversité »

13 octobre 2004, 08.45-09.50, Bern

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**La Biodiversité en Suisse:
État, sauvegarde, perspectives.
Fondements scientifiques d'une
stratégie nationale**

Si les mécanismes régulateurs actuels de changent pas, la biodiversité continuera de décroître en Suisse. C'est ce qui ressort d'une étude² menée par des scientifiques de plusieurs instituts de recherche suisses sur l'état actuel et futur de la biodiversité. Elle attire l'attention sur des carences concrètes qui compromettent les efforts menés pour préserver la biodiversité, et propose des bases de solution. Par cette étude, les scientifiques veulent mettre en marche le processus d'élaboration d'une stratégie nationale pour la biodiversité qui intègre l'ensemble des composantes de la société.

L'homme est totalement tributaire de cette ressource naturelle qu'est la biodiversité. Nous en puisons de la nourriture, des substances actives pour nos médicaments, des matières premières pour nos vêtements et bien d'autres produits de la vie quotidienne. L'importance économique de la biodiversité est souvent sous-estimée. La seule valeur du paysage pour le tourisme suisse est estimée à au moins 2,5 milliards de francs par an. Les biocénoses naturelles rendent également à l'être humain de nombreux services – en général considérés comme gratuits. Parmi les prestations essentielles fournies par les écosystèmes figurent la régulation du bilan gazeux de la planète, le contrôle du climat, la formation du sol, le maintien des cycles alimentaires, l'approvisionnement en eau salubre et l'élimination des déchets. Les écosystèmes garantissent ainsi le bon déroulement de processus vitaux de notre environnement.

² Baur B. et al. (2004): *La Biodiversité en Suisse: État, sauvegarde, perspectives. Fondements d'une stratégie nationale*. Forum biodiversité suisse (ed). Haupt Verlag Bern, 236 pages.

Diversité de la Suisse

Bien que la Suisse soit un pays relativement petit, qui ne se situe pas au bord de la mer et ne possède donc pas la richesse d'une faune et d'une flore marines, elle offre un nombre d'espèces analogues à celui de pays européens maritimes. La Suisse doit sa biodiversité au fort gradient d'altitude, à la variété géologique, à la richesse structurelle d'un paysage cultivé voué depuis longtemps à une exploitation traditionnelle et à la multiplicité de ses milieux naturels.

La nature est dans les chiffres rouges

En signant la Convention sur la biodiversité, la Suisse s'est engagée à sauvegarder et à promouvoir cette ressource précieuse qu'est la biodiversité. Pourtant, nous sommes encore bien loin d'une exploitation durable de la diversité biologique. La Suisse présente davantage d'espèces et de milieux naturels menacés que la plupart des autres pays européens. Ce n'est pas seulement le cas des plantes et des animaux vivant en liberté ; de nombreuses races d'animaux de rente et variétés de plantes cultivées doivent être considérées comme rares ou menacées. Tous les niveaux de la biodiversité sont concernés. La disparition de populations et de sous-espèces génétiquement uniques est particulièrement marquée.

L'étude sur la biodiversité dresse la liste des principales causes de diminution de la biodiversité et les analyse. En font notamment partie l'intensification de l'agriculture, le morcellement des milieux naturels, l'invasion du paysage par le tissu urbain, l'état peu naturel de nombreux milieux aquatiques, les stimulants hormonaux dans les cours d'eau, l'évolution de l'exploitation forestière, la surfertilisation des écosystèmes, l'évolution de l'atmosphère, la pollution de l'environnement par la lumière, les activités de loisir non durables, les espèces invasives et le commerce mondial.

Bien des indices suggèrent que la biodiversité poursuivra sa diminution à l'avenir malgré les instruments de protection de la nature et du paysage existants. Les auteurs de l'étude, qui se préoccupent depuis des années de la diversité biologique, tirent le signal d'alarme. Ils proposent une série de mesures visant à encourager une exploitation durable de la diversité biologique.

Les mesures existantes sont insuffisantes

Le besoin d'intervenir pour assurer la sauvegarde et une exploitation durable de la biodiversité est urgent à tous les niveaux de la politique. La Suisse possède bien les bases légales nécessaires à la sauvegarde de la biodiversité, mais les lois et les ordonnances offrent une trop grande marge d'interprétation, de sorte que la conservation et la promotion de la biodiversité ne bénéficient que d'une faible priorité dans la définition des intérêts. Comme les dispositions légales couvrent largement les besoins de protection, il convient d'examiner avant tout leur mise en œuvre. La protection des zones alluviales offre un bon exemple de carence. Il en va de même pour les hauts-marais et bas-marais d'importance nationale, qui font l'objet d'un inventaire. De plus en plus de fossés de drainage et de chemins font leur apparition dans les marais, et les zones tampons nécessaires à la protection contre les apports de nutriments et les perturbations font

souvent défaut.

Bon nombre des instruments existants doivent être améliorés. C'est le cas, par exemple, de la compensation écologique. Si les surfaces de compensation écologique veulent atteindre leur objectif, c'est-à-dire maintenir et favoriser la biodiversité dans les terres cultivées, il faudra que l'instrument des paiements directs soit encore plus précisément axé sur cet objectif. Aussi bien dans les terres vouées à une culture intensive que dans les zones reculées et difficiles d'accès, les paiements écologiques directs doivent être aménagés de telle sorte qu'une exploitation favorable à la biodiversité en vaille la peine. Ils doivent être davantage axés sur les prestations écologiques effectives plutôt que sur le respect de normes. Les indemnisations devraient donc avant tout porter sur le résultat et moins sur l'action.

Dans certains domaines de la politique, il s'avère nécessaire de rechercher de nouvelles solutions. L'instrument de l'aménagement du territoire, par exemple, se révèle de plus en plus souvent insuffisant ou inapplicable s'il s'agit d'endiguer la consommation de surfaces. Il faut examiner dans quelle mesure la loi sur l'aménagement du territoire et les ordonnances de mise en application doivent être élargies et quel rôle peuvent jouer les instruments de l'économie de marché, tels que taxes et redevances ainsi que le commerce des droits d'utilisation.

Là où se posent des problèmes supra-sectoriels, il faut rechercher des solutions communes à tous les domaines concernés ; il faut conjuguer les efforts et surmonter les antagonismes du passé. Ainsi, des stratégies supra-sectorielles sont requises pour une exploitation et un entretien judicieux des lisières de forêts et des rives de ruisseaux et de lacs qui jouxtent des surfaces d'exploitation agricole et revêtent une importance toute particulière pour la biodiversité. Pour ces écosystèmes qui concernent plusieurs domaines de la politique, il conviendra de mettre au point des encouragements communs en vue de préserver et de promouvoir la biodiversité. Les administrations doivent collaborer plus étroitement pour créer des synergies entre agriculture, économie forestière, protection de la nature et protection des eaux.

La diversité biologique de la Suisse ne pourra être préservée que si l'exploitation de la biodiversité est guidée par la responsabilité et la compréhension. Toutes les parties prenantes doivent donc être sensibilisées à une exploitation durable de la biodiversité. Une large campagne d'information et de sensibilisation s'impose par conséquent. Les jardins zoologiques et botaniques, les musées, le Parc national, la réserve de biosphère d'Entlebuch et bien d'autres institutions et organisations ont déjà accompli un travail important dans ce sens. Il s'agit maintenant de coordonner les efforts et de les intégrer dans une vaste campagne pour la biodiversité. Cela présuppose la mise sur pied de capacités qui soutiennent les activités régionales et nationales pour la promotion de la communication, de la formation et de la conscientisation du public par rapport à la biodiversité.

La voie est prête pour une stratégie nationale

La Convention sur la biodiversité engage les États-membres à mettre en place une stratégie en faveur de la biodiversité, assortie de plans d'action. Il arrive que la « Conception Paysage suisse » soit présentée comme une stratégie pour la biodiversité.

Swiss Biodiversity Forum
Schwarztorstrasse 9 | CH-3007 Bern
T +41 31 312 02 75
biodiversity@scnat.ch | www.biodiversity.ch

La « Conception Paysage suisse » ne formule à vrai dire que des objectifs approximatifs pour les domaines qui relèvent de la politique fédérale. L'un des principaux engagements liés à la Convention sur la biodiversité n'a donc pas encore été réalisé.

L'étude qui vient d'être accomplie a jeté les bases scientifiques d'une stratégie pour la biodiversité. Il incombe maintenant à la Confédération d'élaborer le contenu proprement dit de cette stratégie. Les scientifiques proposent qu'un groupe de travail désigné par le Conseil fédéral conçoive une stratégie pour la Suisse, qui se fonde sur la présente étude. Pour que la sauvegarde et l'exploitation durable de la biodiversité bénéficient d'une grande priorité dans tous les secteurs, il faut que l'agriculture et la sylviculture, la chasse et la pêche, la protection de la nature et du paysage, l'aménagement du territoire et le développement régional, la formation et la science, le tourisme, les transports, l'économie et la coopération au développement soient pris en considération dans l'adoption des mesures requises. Une stratégie élaborée conjointement peut parvenir à convaincre des individus et des groupes aux systèmes de valeurs différents de l'intérêt de préserver et d'exploiter durablement la biodiversité. Les scientifiques sont convaincus que la sauvegarde et l'exploitation durable de la biodiversité constituent un impératif écologique et économique.

Mise en place d'une stratégie pour la biodiversité

1. Organisation

- Octroi d'un mandat par le conseil général pour l'élaboration d'une stratégie
- Constitution du groupe de travail doté d'un mandat officiel
- Établissement du calendrier
- Organisation de l'accompagnement et du suivi administratif

2. Élaboration du contenu de la stratégie

- Phases préparatoires : analyse des stratégies partielles et des programmes de mesures existants ainsi que de la présente étude
- Définition globale des objectifs
- Définition de cibles unitaires mesurables au sein de groupes de travail partiels conseillés par des experts
- Définition des priorités
- Fixation d'objectifs chiffrés pour les cibles à protéger, au sein de groupes de travail partiels conseillés par des experts
- Quantification et régionalisation des objectifs, établissement du contrôle des résultats
- Discussions et définition des moyens permettant d'atteindre les objectifs
- Établissement de rapports à l'attention du Conseil fédéral

3. Publication et entrée en vigueur de la stratégie

- Publication d'un document détaillé
- Réalisation d'une version grand public
- Adoption de la stratégie par le Conseil fédéral

4. Conception et mise au point des plans d'action

5. Réalisation des plans d'action et contrôle des résultats

Contact:

Forum Biodiversité Suisse
Schwarztorstrasse 9, CH-3007 Bern
Tél. +41 31 312 02 75 / Fax +41 31 312 16 78
biodiversity@scnat.ch, www.biodiversity.ch

Swiss Biodiversity Forum
Schwarztorstrasse 9 | CH-3007 Bern
T +41 31 312 02 75
biodiversity@scnat.ch | www.biodiversity.ch

Conférence de presse Biodiversité

13. Oktober 2004, 08.45-09.50, Bern

Exposé de Bruno Baur

La biodiversité en Suisse : état, tendances et prévisions

La Suisse possède une grande diversité d'espèces, de milieux naturels et de plantes utiles. La Suisse doit sa biodiversité au fort gradient d'altitude, à la variété géologique, à la richesse structurelle d'un paysage cultivé voué depuis longtemps à une exploitation traditionnelle et à la multiplicité de ses milieux naturels. Toutefois, bon nombre de ces espèces et milieux sont gravement menacés. Un relevé des dernières statistiques montre que la situation de la Suisse est préoccupante par rapport à celle d'autres pays à densité comparable. C'est ainsi que sur les 1030 espèces de mousses connues en Suisse, 401 (soit 39%) sont menacées, rares voire disparues. Il en va de même pour les lichens : 37% d'entre eux ont dû être inscrits sur la Liste rouge. Sur les 17 groupes d'animaux analysés jusqu'à présent, 40% des espèces sont considérées comme menacées quand elles ne sont pas déjà disparues. Dans les milieux aquatiques et les zones humides, le recul de la diversité biologique est nettement supérieur à celui des milieux terrestres. Presque toutes les espèces domestiques de batraciens sont menacées ou déjà disparues ; il en est de même pour 52% des poissons, 46% des plantes aquatiques et 42% des plantes paludéennes.

La nette diminution d'espèces encore fréquentes et répandues il y a une vingtaine d'années est également préoccupante. C'est ainsi que certaines espèces connues aux populations jadis nombreuses comme la sauge des prés et le pipit des arbres se sont aujourd'hui raréfiées, sans pour autant déjà figurer sur la Liste rouge. Les Listes rouges à elles seules ne donnent donc qu'un aperçu incomplet de l'état actuel de la diversité des espèces.

Les mesures actuelles sont insuffisantes

La Confédération et les cantons ont adopté diverses mesures en vue de remédier à la disparition des espèces et de promouvoir les populations de végétaux et d'animaux en péril (p. ex., compensation écologique, création de zones protégées). Notre analyse complète atteste de l'efficacité partielle de ces mesures, mais elle révèle en même temps que ces mesures ne peuvent endiguer la diminution des espèces en Suisse. Si les mécanismes régulateurs et l'évolution actuelle ne changent pas, la biodiversité continuera de décroître en Suisse dans les années à venir.

Le besoin d'intervenir pour assurer la sauvegarde et une exploitation durable de la biodiversité est urgent à tous les niveaux de la politique. Bien des lois et des ordonnances

offrent une trop grande marge d'interprétation, de sorte que la conservation et la promotion de la biodiversité ne bénéficient que d'une faible priorité dans la définition des intérêts. Comme les dispositions légales couvrent largement les besoins de protection, il convient d'examiner avant tout leur mise en œuvre. La protection des marais offre un bon exemple de carence. De plus en plus de fossés de drainage et de chemins font leur apparition dans les marais, et les zones tampons nécessaires à la protection contre les apports de nutriments et les perturbations font souvent défaut.

Bon nombre des instruments existants doivent être améliorés. C'est le cas, par exemple, de la compensation écologique. Si les surfaces de compensation écologique veulent atteindre leur objectif, c'est-à-dire maintenir et favoriser la biodiversité dans les terres cultivées, il faudra que l'instrument des paiements directs soit encore plus précisément axé sur cet objectif. Dans certains domaines de la politique, il s'avère nécessaire de rechercher de nouvelles solutions. L'instrument de l'aménagement du territoire, par exemple, se révèle de plus en plus souvent insuffisant ou inapplicable s'il s'agit d'endiguer la consommation de surfaces. Il faut examiner dans quelle mesure la loi sur l'aménagement du territoire et les ordonnances de mise en application doivent être élargies et quel rôle peuvent jouer les instruments de l'économie de marché, tels que taxes et redevances ainsi que le commerce des droits d'utilisation.

Là où se posent des problèmes supra-sectoriels, il faut rechercher des solutions communes à tous les domaines concernés ; il faut conjuguer les efforts et surmonter les antagonismes du passé. Ainsi, des stratégies supra-sectorielles sont requises pour une exploitation et un entretien judicieux des lisières de forêts et des rives de ruisseaux et de lacs qui jouxtent des surfaces d'exploitation agricole et revêtent une importance toute particulière pour la biodiversité. Pour ces écosystèmes qui concernent plusieurs domaines de la politique, il conviendra de mettre au point des encouragements communs en vue de préserver et de promouvoir la biodiversité.

La stratégie nationale à élaborer et les plans d'action qui se fonderont sur elle devront donner des directives d'intervention concrètes, qui permettront de garantir à long terme la sauvegarde et l'exploitation durable de la biodiversité dans notre pays.

Bruno Baur dirige l'Institut de la protection de la nature, du paysage et de l'environnement (NLU) de l'Université de Bâle. Avec son équipe de recherche, il examine notamment les influences de l'homme sur son environnement et la biologie des espèces menacées. Bruno Baur est président du Forum Biodiversité Suisse de l'Académie des sciences naturelles. (bruno.baur@unibas.ch)

Exposé de Claude Auroi

Importance de la biodiversité pour l'Homme et la société

La biodiversité, ou diversité biologique, comprend tous les éléments du vivant de la nature, dans leur spécificité, et surtout leurs interrelations.

Ce concept peut être commode pour les scientifiques, mais il est aussi opératoire, il sert à comprendre la nature dans laquelle nous vivons aussi, nous les êtres humains, avec les plantes et les animaux.

L'utilité de la nature pour l'Homme est de différents types, de l'esthétique à l'utilitaire. Dans l'étude ici présentée, la valeur économique de la biodiversité vient en tête, et certains experts ont tenté de chiffrer sa valeur annuelle de prestation, estimée à 33.000 milliards de dollars. Ces exercices de calcul sont certes intéressants, mais nous croyons que la vraie valeur de la biodiversité est ailleurs.

Elle se trouve notamment dans la vision que nous pouvons avoir du royaume du vivant, dans le regard que nous lui portons. Il n'est pas besoin de parler beaucoup de l'enthousiasme des Suisse pour les montagnes, les paysages qui abritent des espèces rares de plantes et d'animaux, orchidiacées et rhododendrons, aigles, marmottes et chamois. Nous accordons à ces plantes et animaux une valeur symbolique, parfois même nationaliste, et nous sommes conscients qu'ils sont rares et menacés. Nous les considérons comme des valeurs du patrimoine. Ils n'ont de ce fait pas de prix. A quoi servirait-il de recenser tous les bouquetins des Alpes et de multiplier ce chiffre par x francs? Bien sûr, ce serait là leur valeur de remplacement s'ils venaient à disparaître, mais personne ne songerait sans doute à les vendre à un autre pays.

Mais le chevreuil n'est pas à considérer seulement comme un individu, une espèce isolée. Il est en symbiose avec une foule d'autres êtres des bois et des prés. Il broute, il se frotte aux arbres, il gratte le sol, bref communique, mot très à la mode. La biodiversité est donc un système de communication entre être vivants, et aussi avec les éléments dits inanimés. C'est un macro-écosystème, ou une multiplicité d'écosystèmes qui se côtoient et s'entrecroisent.

Quel enseignement devons-nous tirer de cette intercommunication structurelle? C'est que si nous, les hommes touchons à un seul élément de cet ensemble, nous risquons de déstabiliser l'ensemble, que si nous détruisons les habitats des oiseaux, nous allons voir se multiplier les insectes nuisibles des cultures, et nous devons avoir recours aux pesticides. C'est pourquoi nous devons protéger des pans entiers de la nature, et pas seulement réintroduire le gypaète barbu.

Si nous voulons vraiment parler d'utilité de la biodiversité, il nous faut tenir compte alors de tout ce que biodiversité nous apporte pour la santé et l'alimentation, plantes médicinales et plantes alimentaires, animaux que nous élevons et animaux sauvages parfois.

Des phénomènes importants se passent dans la nature qui permettent sa survie, sa prolongation, son renouvellement. C'est notamment le phénomène de pollinisation,

Swiss Biodiversity Forum
Schwarztorstrasse 9 | CH-3007 Bern
T +41 31 312 02 75
biodiversity@scnat.ch | www.biodiversity.ch

essentiel pour la survie des plantes. Les experts ont mis en avant le risque que constituait la disparition des pollinisateurs comme les papillons, les abeilles et autres insectes. Les oiseaux aussi contribuent à la diffusion des graines dans l'environnement, et ainsi la repousse des plantes. Nous devons donc préserver cette capacité reproduction de la vie, de la biodiversité.

Le dédain que nous montrons parfois pour les plantes adventices, les «mauvaises herbes», n'a d'équivalent que l'immense valeur de ces herbacées et graminées. Là se trouve un grand potentiel de régénération de plantes dites utiles, par les croisements génétiquement qui se font naturellement.

Il est donc nécessaire de comprendre que dans la biodiversité tout être, toute plante, tout arbre et tout animal est «unique et utile», qu'il se trouve en correspondance avec les autres êtres, qu'il s'en nourrit, qu'il les revitalise et qu'il les perpétue. Il en va de même pour l'homme, qui sans biodiversité, finirait par mourir.

Claude Auroi est professeur de développement rural à l'Institut universitaire d'études du développement, Genève. Il a notamment écrit: «La diversité biologique, ou la vie en péril» (Georg 1992). Claude Auroi fait partie du comité directeur du Forum Suisse Biodiversité de l'Académie des sciences naturelles (claude.auroi@iued.unige.ch)

Exposé de Werner Suter

La Suisse a besoin d'une stratégie en faveur de la biodiversité

La sauvegarde de la biodiversité est devenue l'un des plus grands défis de l'humanité à l'échelle mondiale. Les exercices d'alerte dans le style de la protection traditionnelle de la nature ne suffisent plus. Il faut aujourd'hui de vastes programmes assortis d'objectifs clairement définis. Face à ce constat, la communauté des États a adopté, en 1992, à Rio de Janeiro, la Convention sur la biodiversité (www.biodiv.org). Cette Convention engage les quelque 180 États signataires – parmi lesquels la Suisse – à mettre en œuvre un programme de planification relative à la biodiversité. Leur engagement porte notamment sur les aspects suivants :

- recenser la biodiversité nationale ;
- mettre sur pied une stratégie en vue de protéger la biodiversité et la durabilité de son exploitation ;
- contrôler l'évolution de la biodiversité.

Entre-temps, de nombreux États – parmi lesquels beaucoup de pays en développement – ont achevé leur planification et mis en œuvre une stratégie en faveur de la biodiversité.

Et la Suisse ?

La biodiversité telle qu'elle se présente en Suisse est relativement bien recensée. Plantes, champignons, lichens ainsi que certains groupes d'animaux vivant en liberté font l'objet d'inventaires, et leur mise en danger est documentée dans des Listes rouges. Nous possédons en outre divers instruments de suivi, permettant de contrôler l'évolution de la biodiversité. En dépit de quelques lacunes, la Suisse a ainsi rempli la mission confiée à Rio en ce qui concerne le recensement et le suivi de la biodiversité. En revanche, nous n'avons pas encore satisfait à l'engagement le plus important, consistant à élaborer une stratégie nationale assortie de plans d'action. Par rapport à la biodiversité, cela signifie que nous savons ce que nous avons et ce qui disparaît, mais nous ne savons pas ce que nous allons faire pour y remédier !

L'élaboration d'une stratégie nationale pour la biodiversité est en souffrance !

En publiant leur étude « La Biodiversité en Suisse : état, sauvegarde, perspectives. Fondements d'une stratégie nationale », les scientifiques du Forum Biodiversité Suisse lancent un appel pour que ce travail soit engagé. L'ouvrage publié aujourd'hui présente également la voie à suivre et les bases scientifiques sur lesquels cette stratégie devrait se fonder. Le travail lui-même requiert cependant un large consensus et ne peut être accompli par un simple groupe de travail. Nous proposons donc que le Conseil fédéral désigne un vaste groupe de travail impliquant des spécialistes issus de tous les domaines concernés, tels que l'agriculture et la sylviculture, la chasse et la pêche, la protection de la nature et du paysage, l'aménagement du territoire et le développement régional, la

Swiss Biodiversity Forum
Schwarztorstrasse 9 | CH-3007 Bern
T +41 31 312 02 75
biodiversity@scnat.ch | www.biodiversity.ch

formation et la science, le tourisme, les transports, l'économie et la coopération au développement.

La stratégie suisse pour la biodiversité : un instrument de planification

La stratégie pour la biodiversité est censée formuler des objectifs, définir des priorités, examiner les possibilités d'atteindre ces objectifs et évaluer les dépenses nécessaires. De même que la mise en application d'une loi est réglée par des ordonnances, la stratégie pour la biodiversité s'accompagne d'un ou plusieurs plans d'action, qui décrivent les démarches nécessaires à la concrétisation de la stratégie, déduisent des objectifs spécifiques pour certaines composantes de la biodiversité, désignent les responsabilités, les moyens à engager et les mesures à adopter, et prévoient un calendrier. Afin que la stratégie et le plan d'action ne s'épuisent pas, comme d'autres programmes, dans des déclarations d'intention générales, ils doivent contenir des *objectifs explicites*, c'est-à-dire mesurables et vérifiables. Il convient notamment de :

- concrétiser le concept de « biodiversité » par le biais de cibles unitaires (exemples : gènes ou allèles, populations, sous-espèces, formes d'élevage, espèces, écosystèmes, paysages, processus dynamiques) ;
- définir des priorités conformes à la responsabilité de la Suisse dans le contexte international (exemple : quelles espèces ou quels milieux doivent faire l'objet d'une protection prioritaire parce qu'ils sont surtout présents en Suisse ?) ;
- définir des objectifs pour les organismes et les surfaces à sauvegarder (exemple : quelles populations d'une espèce, quelle surface totale d'un écosystème voulons-nous préserver ?) ;
- localiser les objectifs de protection (exemple : une espèce ou une surface doit-elle être sauvegardée à l'échelle nationale ou régionale ?).

C'est seulement quand les objectifs seront explicitement définis sur le plan quantitatif et géographique que le suivi existant de la biodiversité ne sera plus un simple moyen d'observation, mais deviendra un instrument de contrôle de l'efficacité.

Outre les normes de sauvegarde de la biodiversité à l'intérieur des frontières nationales, la stratégie devra aussi élaborer des directives concernant la manière de concilier les activités internationales de la Suisse (commerce, garanties contre risque à l'exportation, projets techniques à l'étranger, coopération au développement) avec l'objectif d'une sauvegarde planétaire de la biodiversité.

Werner Suter, biologiste, dirige le groupe de recherche « Forêt, gibier, paysage cultivé » à l'Institut fédéral de recherche WSL, où il est aussi directeur adjoint du département Biodiversité. Il enseigne par ailleurs à l'EPF Zurich dans le domaine de l'écologie des animaux. Werner Suter est membre du Conseil scientifique auprès du Forum Biodiversité Suisse de l'Académie des sciences naturelles. (werner.suter@wsl.ch)

Swiss Biodiversity Forum
Schwarztorstrasse 9 | CH-3007 Bern
T +41 31 312 02 75
biodiversity@scnat.ch | www.biodiversity.ch